

Réf: Dossier 260967

Avis de constitution

SOCIETE « GO IVORY COAST »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE MARCORY, QUARTIER
ZONE 4C, RUE PAUL LANGEVIN, Lot 6, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GO IVORY COAST »

Objet : TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES,
VEENTE D'ARTICLES DIVRS, COMMERCE GENERAL,
PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE MARCORY, QUARTIER
ZONE 4C, RUE PAUL LANGEVIN, Lot 6, Ilot 0

Dirigeant(s) M FAKHOURY ELIE GABRIEL (GÉRANT), Mme
OUATTARA MARIAM (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11923 du 02/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77516/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

